

à Villenave d'Ornon, le 19 mai 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

De installations sportives en libre accès

Plusieurs nouvelles aires de fitness en libre accès ont été installées sur le territoire villenavais.

Favoriser la pratique sportive en libre accès est l'un des engagements phares de l'équipe municipale. Celui-ci rejoint les objectifs du Grand plan vert, cette opération de végétalisation et d'implantation d'équipements de proximité, menée par la Ville depuis 2021, pour permettre aux habitants d'investir pleinement l'espace public.

Parmi ces aménagements, la Ville installe depuis plusieurs mois des aires de fitness en libre accès dans les différents quartiers et parcs de la commune. Notamment au parc Sourreil, situé dans le quartier Nord, au lac Versein, situé dans le quartier Ouest, ainsi que dans le parc Sallegourde, le square André-Ballande ou encore au stade Pierre-Brossolette, tous situés dans le quartier Sud. Ces aires de fitness sont composées de plusieurs modules sportifs permettant de se dépenser en toute liberté.

« Par l'installation d'aires de fitness en libre accès, la Ville a souhaité lever la plupart des freins à la pratique du sport en ville, lui redonnant une dimension de plaisir, de loisir et de bien-être. Et nous avons tenu à ce que cette pratique ne coûte rien aux usagers. À destination des sportifs expérimentés ou occasionnels, des promeneurs, des étudiants, des vacanciers, des actifs, ces espaces de fitness de plein air permettent à tous les Villenavais de pratiquer une activité sportive en sécurité et en toute autonomie. »

Martine Gérard, Première Adjointe au Maire, en charge de l'animation de la ville, des sports et de la dynamique associative.

Des inaugurations à venir

Afin d'officialiser ces installations, la Ville prévoit de les inaugurer avec les riverains et usagers des secteurs concernés, en présence de Michel Poignonec, Maire de Villenave d'Ornon, et son équipe municipale. Elles débuteront par le parc Sourreil, le samedi 27 mai, à 11 h 30. Elles s'enchaîneront ensuite avec le square André-Ballande, mercredi 31 mai à 18 h, le stade Pierre-Brossolette, vendredi 2 juin à 18 h, et le parc Sallegourde, samedi 3 juin, à 11 h 30. Enfin, l'aire de fitness installée au lac Versein sera inaugurée le samedi 24 juin, à 11 h 30. Un vin d'honneur sera servi à l'issue de chaque cérémonie.

<u>Infos pratiques</u>: Service des sports - 05 57 99 52 13